



CAPAX®

HERBICIDE

HERBICIDE POUR LUTTER CONTRE LES ADVENTICES DICOTYLEDONES ANNUELLES DE VOS CEREALES



Partenaire idéal des programmes herbicides anti-dicotylédones de sortie d'hiver



Efficacité reconnue sur gaillet, crucifères, matricaire, séneçon

MODE D'ACTION

CAPAX® est composé de florasulame, cette matière active appartient à la famille des triazolopyrimidines (HRAC 2), elle est principalement absorbée par voie foliaire et inhibe la synthèse des acides aminés en bloquant l'activité enzymatique de l'acetolactate synthase (ALS). CAPAX® est efficace sur de nombreuses adventices dicotylédones telles que les gaillets, bleuets, coquelicots, crucifères, stellaires, matricaires et séneçons. Ses propriétés lui permettent d'être actif très précocement en sortie d'hiver car il est efficace dès que les températures sont supérieures à 5°C, permettant ainsi de limiter la concurrence des adventices dès la reprise de végétation.

N° AMM :
2220651

COMPOSITION :
50 g/L Florasulame
Suspension concentrée (SC)

FAMILLE CHIMIQUE :
Triazolopyrimidine - HRAC 2

MODE D'ACTION :
Inhibition de l'ALS

DRE :
6 h

CLASSEMENT :
Attention : SGH09
H400; H410
EUH208



CONDITIONNEMENT :
Bidons 0,5L et 1L

PRODUITS POUR LES PROFESSIONNELS : UTILISEZ LES PRODUITS PHYTOPHARMACEUTIQUES AVEC PRECAUTION AVANT TOUTE UTILISATION, LISEZ L'ETIQUETTE ET LES INFORMATIONS CONCERNANT LE PRODUIT.



Gallium



Séneçio vulgaris



Repousses de colza



Matricaria chamomilla



Stellaria media

SPECTRE D'EFFICACITÉ

Anthémis		Ethuse		Lamier pourpre		Repousses de colza	
Bleuet		Fumeterre officinale		Matricaire camomille		Rumex	
Capselles bourses a pasteur		Gaillet gratteron		Matricaire inodore		Sanve	
Chénopode blanc		Géranium disséqué		Mouron des champs		Séneçon	
Chrysanthèmes		Géranium tiges grêles		Moutarde		Stellaires	
Coquelicot		Laiteron		Myosotis		Véroniques sp.	
Diploxis		Lamier embrassant		Renouées des oiseaux		Pensée	

DONNÉES RÉGLEMENTAIRES ET TABLEAU DES USAGES

N° AMM :
2220651

Composition :
50 g/L Florasulame

Formulation :
Suspension concentrée (SC)

Famille Chimique :
Triazolopyrimidine - HRAC 2

Mode d'action:
Inhibition de l'ALS

DRE :
6h

DSPPR:
3 m

Classement:
H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.
EUH208 Contient de la 1,2-benzisothiazol-3(2H)-one. Peut produire une réaction allergique.

Attention : SGH09



Usages	Cultures	Dose	Nombre d'application	Stades d'applications	DAR (j)	ZNT aqua (m)	DVP (m)
Blé*Désherbage	Blés de printemps Triticale de printemps Epeautre de printemps	125 mL/ha	1/an	BBCH 13 à 39	F	5	NC
	Blé tendre d'hiver Blé dur d'hiver Triticale d'hiver Epeautre d'hiver Tritordeum	125 mL/ha	1/an	BBCH 13 à 39 (Après reprise de végétation)	F	20	5
Orge*Désherbage	Orge de printemps	125 mL/ha	1/an	BBCH 13 à 39	F	5	NC
	Orge d'hiver	125 mL/ha	1/an	BBCH 13 à 39 (Après reprise de végétation)	F	20	5
Seigle*Désherbage	Seigle d'hiver	125 mL/ha	1/an	BBCH 13 à 39 (Après reprise de végétation)	F	20	5

SPe 2 : Pour protéger les eaux souterraines et les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit avant reprise de végétation.

SPe 2 : Pour protéger les organismes aquatiques, ne pas appliquer ce produit sur sol artificiellement drainé ayant une teneur en argile supérieure ou égale à 45% pour les usages sur céréales d'hiver.

SPe 3 : Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

SPe 3 : Pour protéger les plantes non cibles, respecter une zone non traitée de 5 mètres par rapport à la zone non cultivée adjacente.

CAPAX® AMM n°2220651 Avant toute utilisation, assurez vous que celle-ci est indispensable. Privilégiez chaque fois que possible les méthodes alternatives et les produits présentant le risque le plus faible pour la santé humaine et animale et pour l'environnement, conformément aux principes de la protection intégrée. Consultez <http://agriculture.gouv.fr/ecophyto>. Pour les usages autorisés, doses, conditions et restrictions d'emploi, se référer à l'étiquette du produit ou www.phytodata.com.
Détenanteur de l'AMM : ROTAM AGROCHEMICAL EUROPE LTD, Hamilton House, Mabledon Place London WC1H 9BB, Royaume-Uni
Responsable de la mise en marché : ALBAUGH TKI d.o.o. Grajski trg 21, SI-2327 Race, Slovénie